

## Inauguration de l'un des 20 premiers défibrillateurs dans l'espace public

Mardi 17 octobre 2017, à 18h,

au Chai de Bercy, 41, rue Paul Belmondo (12e)

**La Ville de Paris poursuit son engagement en faveur du déploiement du plan « Paris qui sauve » pour mobiliser les Parisien.ne.s aux gestes de premiers secours. Mardi 17 octobre au Chai de Bercy, Anne Souyris, adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé et Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, inaugureront le premier défibrillateur installé dans l'espace public, aux côtés de la Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement Catherine Barrati-Elbaz et de la Fondation CNP Assurance.**

Au quotidien comme en situation de crise, les « gestes qui sauvent » jouent un rôle majeur pour préserver la vie des Parisiens. Il est donc essentiel de pouvoir stabiliser des blessés pendant les minutes décisives qui précèdent l'arrivée des services d'urgence. Aujourd'hui en France, 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque brutal appelé « mort subite ». Faute de recevoir les premiers gestes de secours, seules 8% vont s'en sortir, alors que ce chiffre peut grimper à 40% dans les pays comme la Suède qui ont adopté des programmes de formation de la population et d'installation de défibrillateurs.

A Paris, 3 personnes par jour sont victimes d'un arrêt cardiaque dans un lieu public et vont décéder si, dans les 8 à 10 minutes que vont mettre les services de secours à arriver, personne ne met en œuvre les gestes qui sauvent.

C'est pourquoi les élus parisiens ont adopté en décembre 2015 le plan « Paris qui sauve », coordonné par la Ville de Paris, qui a déjà permis à plus de 20 000 personnes d'apprendre à sauver une vie, lors d'initiatives et de formations hors les murs, et permettre un engagement citoyen de chacun dans la chaîne des secours.

Ce plan comporte 3 volets :

- La formation aux gestes qui sauvent
- L'installation de défibrillateurs dans l'espace public

- La prévention du psychotraumatisme

Ce plan a été rendu possible grâce au partenariat mis en place avec la Croix-Rouge Française, la Protection civile de Paris, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris qui fournissent les formateurs, et sous l'impulsion de 2 parrains : les Dr Patrick Pelloux et le Pr Jean-Pierre Tourtier. L'organisation de nombreuses actions a également été soutenue par le Rectorat de Paris, la Fondation CNP ASSURANCES, la Fondation Ajila, l'Etablissement Français du sang et la RATP.

Aujourd'hui l'équipement en défibrillateurs de Paris se poursuit. Près de 400 appareils équipent la plupart des bâtiments municipaux qui accueillent du public, notamment les piscines et les centres sportifs. Depuis le mois d'octobre 2016, ce sont les grands parcs parisiens qui se voient doter de défibrillateurs entièrement automatiques, très simples d'utilisation et disponibles 24h sur 24. Le défibrillateur inauguré aujourd'hui au chai de Bercy fait partie des 20 premiers appareils installés. Fin 2017, la totalité des grands parcs ainsi que les rives de Seine et des canaux St-Martin et Ourcq seront équipés.

Ce déploiement s'accompagne d'un effort de formation systématique auprès des agents de la ville qui travaillent à proximité de ces appareils ainsi ils peuvent aider rapidement les usagers à trouver où est situé le défibrillateur et peuvent eux-mêmes devenir le premier maillon de la chaîne des secours en prodiguant les gestes qui sauvent.

Enfin, une collaboration avec les pharmaciens est en cours pour installer des défibrillateurs à côté des pharmacies sur l'espace public et profiter ainsi de la visibilité des croix vertes pour permettre aux Parisien.ne.s de trouver facilement un défibrillateur.

Cette progression rapide de l'équipement en défibrillateurs a été rendue possible grâce au soutien financier apporté par la Fondation CNP Assurances, qui poursuit son engagement dans la lutte contre l'arrêt cardiaque brutal à Paris cette année encore en octroyant près de 68 290 € pour notre programme d'installation de 152 nouveaux appareils.

**Personnalités présentes :**

- **Anne Souyris**, adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé et des relations avec l'Assistance Publique - hôpitaux de Paris
- **Pénélope Komitès**, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires
- **Catherine Barrati-Elbaz**, Maire du 12e arrondissement de Paris
- **Sylvie Chaumont Vallon**, déléguée générale de la Fondation CNP Assurance

**Date et lieu :**

Mardi 17 octobre 2017, à 18h, au Chai de Bercy, 41, rue Paul Belmondo (12e)

**Contact presse :** Chloé HUMPICH / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61